



Faculté de droit

M1 Droit Rural

Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES			
A LA PREMIERE ANNEE DE MASTER DE DROIT RURAL			
Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 1			
Droit International Privé (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
Régimes Matrimoniaux (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Régimes Matrimoniaux (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Sûretés (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Sûretés (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Entreprises en Difficulté (cours)	30 H	3	Oral
Histoire du Droit Privé	30 H	3	Ecrit 1h30
Droit de la preuve et de la prescription (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Anglais (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
OPTIONS			
Cours magistraux optionnels : Un cours parmi :			
Droit Pénal Spécial (cours)	30 H	3	Oral
Droit de la Construction (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
Histoire de la Justice	30 H	3	Ecrit 1h30
Copropriété (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
TOTAL SEMESTRE 1	255 H	30	

SEMESTRE 2			
Successions (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Successions (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit du Crédit et Surendettement (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
Contrats d'Assurance	30 H	3	Ecrit 1h30
Gestion Locative Immobilière (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
Fiscalité du Patrimoine (cours)	30 H	3	Oral (sans TD)
Procédures Civiles d'Exécution (cours)	30 H	3	QRC 1H
Droit Rural (cours)	20 H	3	Ecrit de 1h
Ateliers de Synthèse (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Anglais (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
TOTAL SEMESTRE 2	245 H	30	